

La profession d'humilité de saint Jean Eudes
et ses racines bibliques

par le P. Daniel Doré, cjm

«C'EST un exercice qui se pratique en plusieurs communautés ecclésiastiques de faire tous les jours une profession d'humilité, qui est exprimée dans les paroles que vous allez voir ci-après, que l'un d'eux prononce tout haut après la méditation du matin, s'inclinant profondément en les prononçant, ce que tous les autres font aussi. En suite de quoi, ils disent tous ensemble: "Domine Jesu Christe, miserere nobis"»¹

C'est ainsi que saint Jean Eudes commence son introduction aux *Méditations sur l'humilité*. Et voici le texte de cette profession d'humilité:

Domine Jesu Christe,	Seigneur Jésus Christ
Nihil sumus,	Nous ne sommes rien,
Nihil possumus,	Nous ne pouvons rien,
Nihil valemus,	Nous ne valons rien,
Nihil habemus	Nous n'avons rien
praeter peccatum,	que le péché,
Servi inutiles sumus,	Nous sommes des serviteurs
inutiles,	
Natura filii irae,	Par nature, fils de la colère
Novissimi virorum	Les derniers des hommes
Et primi peccatorum.	Et les premiers des pécheurs
Nobis igitur	A nous donc
confusio et ignominia,	la confusion et la honte,
Tibi autem honor et gloria	Mais à vous honneur et gloire
in saecula saeculorum.	Dans les siècles des siècles
Amen	Amen
Domine Jesu Christe	Seigneur Jésus Christ
Miserere nobis	Ayez pitié de nous.

D'OU VIENT CETTE PRIERE?

Jean Eudes nous présente ce texte comme déjà répandu « dans plusieurs communautés ». Il ne s'en dit donc pas l'auteur... peut-être par humilité!

Le P. Julien Martine, dans sa *Vie du R.P. Jean Eudes*, indique que les Eudistes, dès les commencements de la Congrégation, faisaient la profession d'humilité: « Ils avaient aussi, dès lors, l'usage de faire la profession d'humilité, ou plutôt la protestation de notre néant, après l'oraison du matin, en tenant le corps profondément incliné »². Cette

affirmation n'est pas nécessairement à prendre à la lettre, mais nous devons pourtant reconnaître qu'à défaut du texte, les thèmes de la profession d'humilité sont déjà bien énoncés dans *Vie et Royaume* en 1637.

Lorsque Jean Eudes - alors oratorien - traite de l'humilité d'esprit, il écrit :

«L'humilité d'esprit est une profonde connaissance de ce que nous sommes en vérité devant les yeux de Dieu. Car, pour bien nous connaître, ...il faut nous regarder, en la lumière et vérité de Dieu, par le moyen de la foi. Or si nous nous regardons en cette lumière céleste et avec ces yeux divins, nous verrons :

«1. Qu'en tant qu'hommes nous ne sommes que terre et poudre, que corruption, que néant; que nous n'avons rien, ne pouvons rien, ne sommes rien de nous-mêmes. Car la créature étant sortie du néant n'est rien, n'a rien et ne peut rien d'elle-même.

«2. Que comme enfants d'Adam et comme pécheurs, nous sommes nés en péché originel, ennemis de Dieu, sujets au diable, l'objet de l'abomination du ciel et de la terre, incapables de faire aucun bien et d'éviter aucun mal de nous-mêmes et par notre propre vertu...»³

Jean Eudes n'ignore cependant pas le salut en Jésus Christ. Car après avoir décliné pendant six pages le néant de notre condition de créatures et de pécheurs, il conclut enfin :

«Et remarquez aussi qu'encore que l'humilité d'esprit vous doive faire connaître ce que vous êtes de vous-mêmes et en Adam, néanmoins, elle ne doit pas vous cacher ce que vous êtes en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, et elle ne vous oblige pas à ignorer les grâces que Dieu vous a faites par son fils, autrement ce serait une fausse humilité, mais bien à reconnaître que tout ce que vous avez de bon vient de la très pure miséricorde de Dieu, sans que vous l'ayez mérité»⁴.

C'est cette même démarche que nous retrouvons dans la profession d'humilité, qui peut donc bien appartenir aux débuts de la fondation du séminaire de Caen en 1643. Mais Jean Eudes est-il l'auteur de ce texte si concis? Sinon, l'a-t-il reçu de son «cher Condren»? Était-il en usage dans d'autres communautés ecclésiastiques ? Nous ne savons.

Dans les Constitutions de Notre-Dame de Charité, que saint Jean Eudes a largement reprises de celles de la Visitation, il ajoute à la Constitution XXI, « de l'humilité», le paragraphe suivant^{4bis}:

«Elles considéreront que d'elles-mêmes, les Soeurs ne sont rien, ne peuvent rien, ne savent rien, ne valent rien; et que leur partage, c'est le néant, le péché, l'ire de Dieu et les peines éternelles...»

Le manuel de prière des membres de la Société du Cœur de la Mère Admirable (les «Tertiaires») prescrivait la récitation quotidienne de la profession d'humilité, et les biographes de la Bienheureuse Jeanne Jugan, fondatrice des Petites Soeurs des Pauvres, soulignent volontiers que cette récitation quotidienne a dû contribuer à établir la servante des pauvres dans l'humilité radicale où elle a vécu toute sa vie^{4ter}.

En fait il n'y a guère de doute. Si Jean Eudes reprend sans cesse soit la formule de la profession d'humilité, soit le commentaire de cette formule, c'est qu'il en est non

seulement le diffuseur, mais l'auteur.

LA PROFESSION D'HUMILITE DANS SES ADAPTATIONS RECENTES.

Chez les Eudistes, le texte de la profession d'humilité est canonisé par l'usage. En 1668, il est intégré dans le *Manuel contenant plusieurs exercices de piété à l'usage d'une communauté ecclésiastique*⁵ et nous savons que ce Manuel a eu, dans la tradition eudiste, une importance considérable. Ce fut, en 1837, un des premiers livres du Père Eudes réimprimé après la restauration de la Congrégation, et il a été, de ce fait, la «courroie de transmission» de la spiritualité du fondateur.

Le *Manuel* de saint Jean Eudes n'est plus utilisé tel quel, depuis que la Liturgie des heures a repris, après le Concile Vatican II, la première place dans la prière communautaire. Mais plusieurs éditions adaptées de ce *Manuel* ont été publiées récemment en Colombie, au Canada ou en France, et naturellement la profession d'humilité y figure. Prenons par exemple le *Libro de oracion* publié à Medellin (Colombie) en 1968. Il traduit littéralement le texte de saint Jean Eudes, supprimant seulement l'invocation finale : « Seigneur Jésus Christ, aie pitié de nous ». Mais le texte est suivi d'une note :

«Les mêmes sentiments peuvent s'exprimer d'une manière plus positive, et peut-être plus en accord avec la mentalité de notre temps, par la formule suivante. L'attitude sera toujours la même: humilité profonde devant le Dieu de qui nous avons tout reçu :

«Seigneur Dieu, nous te rendons grâce parce que tu nous as appelés à être tes enfants (1 Jn 3, 1), parce que tu nous as réconfortés par la puissance de ton fils (Ph 4, 13), parce que tu nous as donné l'héritage des cieux (Rm 8, 17), parce que tu nous as enrichis de tous les biens en Christ, parce que tu nous as faits constructeurs actifs du Royaume (Mt 20, 11 ss), parce que tu nous as justifiés par la mort et la résurrection de ton Fils (Rm 3, 21), parce que tu nous as préparé une demeure éternelle dans les cieux (Jn 14, 2). Pardonne notre infidélité. A toi tout honneur et la gloire à jamais. »

Et une nouvelle édition colombienne, en 1974, comporte la même note. Trois ans plus tôt, en 1971, fut publié, à Paris, en français, un *Manuel de Prière (extraits)*. Il donne le texte latin de saint Jean Eudes, et, en regard, la traduction française que voici :

Seigneur Jésus-Christ,
sans toi nous ne serions rien;
sans force ni valeur, Jn 15, 5
nous n'aurions que le péché.
Nous sommes serviteurs inutiles, 17, 10
nés dans l'inimitié, Ep 2, 3
derniers des hommes Is 53, 3 &
et premiers des pécheurs 1^{er} Tim 1, 15
A nous donc, la honte et la confusion, 1^{er} Tim 9, 7
A toi, tout honneur et toute gloire 1^{er} Tim 1, 17
pour les siècles des siècles. Amen

(Toute la communauté répond):

Seigneur Jésus, prends pitié de nous.⁶

On aura remarqué l'usage du conditionnel dans la première partie du texte, et l'addition de deux mots : « Sans toi... ». De plus ce livret, s'il ne donne pas comme le précédent une « expression des mêmes sentiments » par des phrases tirées de l'Écriture, indique les références bibliques des expressions du texte lui-même. On a l'impression que le texte de Jean Eudes a besoin de voir justifiée son orthodoxie par ces références et ces adaptations. Les traducteurs de 1968 et 1971 ne peuvent cacher un certain malaise devant l'allure abrupte et le noir pessimisme que semble exprimer le texte de leur fondateur.

Pourtant ce texte et cette pratique sont profondément bibliques, comme va le prouver une enquête rapide dans la liturgie pénitentielle de l'Ancien Testament.

LES LITURGIES PENITENTIELLES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Saint Jean Eudes, aussi bien dans les *Méditations* que dans le *Manuel*, place la profession d'humilité « après la méditation du matin », c'est-à-dire après une longue heure d'oraison silencieuse. Cette profession est dite par le « semainier », seul, « hautement et dévotement ». Pendant ce temps, tous sont profondément inclinés ; ainsi le corps lui-même participe à la prière qui se termine par un appel commun à la miséricorde de Dieu. Telle quelle, cette forme de prière est très proche des liturgies pénitentielles de l'Ancien Testament⁷ :

1. La confession des péchés ou *tôdâh* succède à un **long moment de silence**. Il y avait eu auparavant l'appel du cor, les cris de deuil. Puis « Aux manifestations bruyantes d'affliction faisait suite un long temps de silence, durant lequel la communauté, assemblée autour du célébrant principal, restait assise par terre dans un mutisme absolu, comme écrasée par la douleur... »⁸. Ainsi l'attestent, par exemple Jg 20,26, Ez 26,16-17, Esd 9,3-5 ou ce passage des Lamentations :

« Ils se sont assis par terre, ils se taisent,
les anciens de la fille Sion,
ils ont répandu de la poussière sur leur tête,
ils ont ceint des sacs ! » (Lm 2,10)

Ce silence n'a sans doute pas le même contenu dans la liturgie pénitentielle de l'ancien Israël et dans l'oraison matinale des Eudistes. Il nous a paru cependant intéressant de relever cette similitude de situation.

2. La confession des péchés est une **prière présidée**. Ordinairement elle n'est prononcée que par celui qui préside la liturgie, le chef du peuple : Josué (Jos 7,6-9), Samuel (1 Sm 7,5-6), Josaphat (2 Ch 20,3-5), Daniel (Dn 9,1-4), etc. De même, la profession eudiste d'humilité.

3. La participation de l'assemblée est manifestée par son **attitude corporelle** : assis, prostrés (Né 9,3 ; Esd 9,4). Jean Eudes prescrit, lui aussi, une prière gestuée, « où tous s'inclinent profondément ».

Il faudrait certes noter aussi des dissemblances; par exemple, c'est le matin et non le soir comme dans ces liturgies pénitentielles que Jean Eudes situe la Profession d'humilité.

Mais venons-en maintenant au texte lui-même.

STRUCTURE LITTERAIRE ET CONTENU DE LA PROFESSION D'HUMILITE

La construction de la profession d'humilité est très apparente: entre deux appels à Jésus se situent un aveu rythmé, d'où jaillissent deux conséquences, pour le Christ et pour nous:

- Invocation initiale: *Seigneur Jésus-Christ*
- Aveu: *nous se sommes rien... premiers des pécheurs*
- Conséquences de cet aveu pour nous: *A nous donc la honte...*
- Conséquences pour le Christ: *Mais à toi honneur et gloire...*
- Invocation finale: *Seigneur Jésus-Christ, aie pitié de nous*

On peut comparer les éléments de cette structure à ceux des confessions collectives ou *tôdôt* que l'on retrouve, dans l'Ancien Testament, du 5^e au 1^{er} siècle avant J.C.: Esd 9, 6b,15; Néh 9, 5b-37; Ps 106 (Vg 105); Dn 9, 4b-19; Dn 3, 26-45; Ba 1, 15 à 3, 8^o. On en trouverait d'autres exemples dans la littérature prophétique et dans les textes de Qumran.

La structure littéraire de ces prières, relativement simple, présente deux parties:

- une première partie rappelle l'action de Dieu dans l'histoire du salut, et la façon dont le peuple ou le suppliant ont refusé d'y correspondre. Elle est souvent à un temps narratif présent ou passé.
- une seconde partie appelle Dieu au secours et lui demande son pardon. Elle est le plus souvent introduite dans le texte hébreu ou grec par l'expression «Et maintenant», suivie la plupart du temps du vocatif: «Seigneur!», avec des verbes au subjonctif ou à l'impératif.

«L'expression "Et maintenant", dit A. Laurentin¹⁰ marque l'articulation essentielle d'un texte. Elle exige une pause et laisse parfois soupçonner une forte inspiration avant de s'exprimer». Dans le texte de la profession d'humilité, ce rôle est rempli par le «Nobis igitur», «A nous donc...»

Voyons donc si le texte de saint Jean Eudes garde les rythmes et les éléments de la prière hébraïque.

L'AVEU.

* *Seigneur Jésus...*

A première vue, le rappel des bienfaits de Dieu n'apparaît pas dans le texte de Jean Eudes. Mais ce serait oublier que pour un vrai disciple de Bérulle, l'invocation du nom de Jésus récapitule toute l'histoire du salut: «Jésus, Dieu et homme tout ensemble, étant tout en toutes choses, selon ce divin oracle de son grand apôtre: *Omnia in omnibus Christus*, et spécialement devant être tout dans les chrétiens, comme le chef est tout dans ses membres... »¹¹. « [Il est] *l'auteur et le consommateur de la foi..., l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin de toutes choses...* »¹². La conclusion est simple : puisque en Jésus se résume tout le salut, «O Jésus, soyez-moi Jésus»¹³.

En revanche, si le rappel du salut se résume en deux mots, la reconnaissance de notre néant et de notre péché est développée avec une insistance qui n'a rien à envier aux textes bibliques!

* *Nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien, nous ne valons rien.*

Ces trois premières protestations touchent essentiellement notre néant de créatures, qui font l'objet des six premières *Méditations sur l'humilité*. Elles ont peu de parallèles dans les confessions de l'A.T. qui s'intéressent surtout à l'action de Dieu dans l'histoire.

* *Nous n'avons rien que le péché.*

Cet aveu de péché est évidemment au cœur des liturgies pénitentielles: péché personnel, péché collectif, fautes des pères ou fautes de la génération présente, aveu global ou rappel de telle faute criante: le veau d'or au désert, le refus d'écoute des prophètes, les mariages mixtes au retour de l'exil... Un texte de Qumran exprime bien cette attitude:

« Nous avons été iniques, nous nous sommes révoltés,
Nous avons péché, nous avons été impies,
Nous et nos pères avant nous,
en allant [à l'encontre des préceptes] de vérité. »¹⁴

* *Nous sommes des serviteurs inutiles.*

L'expression est une citation de Lc 17, 10: ce que les disciples ont à dire lorsqu'ils ont achevé leur service. Saint Jean Eudes s'y réfère pour son compte¹⁵, et nous savons aujourd'hui, mieux au fait des sens de l'araméen au temps du Christ, que l'expression, qui nous heurte par sa contradiction interne (si l'on sert, on est utile!) devrait se traduire: nous sommes de simples serviteurs, nous ne sommes que des serviteurs... Mais Jean Eudes ne le savait pas, et de toute façon, l'expression invite à l'humilité et à l'abandon.

* *Par nature, fils de colère...*

Encore une citation du Nouveau Testament: Ep 2, 3, avec des parallèles en Ep 5, 6 et Col 3, 6. Sans faire ni l'exégèse de ces textes, ni l'histoire de leur interprétation, rappelons que, pour commenter ce texte de l'épître aux Ephésiens, les Pères et les théologiens ont surtout fait rapprochement avec le Ps 51, 7:

« Voici dans la faute j'ai été enfanté
et dans le péché, conçu des ardeurs de ma mère. »

Evidemment, dans les confessions de péchés de l'A.T., il n'est pas question de péché originel. Ce sont les péchés du peuple et des suppliants qui provoquent la colère de Dieu; mais cette colère et l'expression « fils de colère » sont de tradition biblique. Jean Eudes, lui, nourri de saint Paul, interprète « fils de colère par nature » du péché originel et de ses conséquences:

« Nous avons en nous, en principe et en semence tous les péchés de la terre et de l'enfer; la corruption que le péché originel a mise en nous étant une racine et une source de toutes sortes de péchés, selon cette parole du Prophète-Roi (David): Voici que j'ai été conçu dans les iniquités; ma mère m'a conçu dans les péchés. »¹⁶

* *... Derniers des hommes...*

Cette expression ne se rencontre pas dans les prières pénitentielles que nous avons citées, mais le sens y est, car le suppliant reconnaît que la génération présente est tout aussi pécheresse que ses pères. L'expression « dernier des hommes », Jean Eudes l'a trouvée dans Is 53, 3, où le Serviteur de Yhwh est appelé « novissimus virorum », que l'on traduit plutôt aujourd'hui, d'après le texte hébreu, comme « abandonné des hommes »; ainsi dans la TOB et la Bible de Jérusalem. Mais Jean Eudes, commentant le texte de la Vulgate dans les *Méditations sur l'humilité*, l'applique à Jésus:

« Il veut être appelé dans ses Ecritures "novissimus virorum", "le dernier de tous les hommes". Voilà un de ses titres d'honneur. Voilà de quoi il se glorifie et il veut que cela soit couché dans ses Ecritures et entre ses qualités. Adorons-le s'humiliant ainsi, et prenant le dernier lieu par ses paroles... »¹⁷.

* *... premiers des pécheurs...*

En liant le texte d'Is 53, 12 (« Il s'est laissé compter parmi les pécheurs, et il a porté, lui, la faute des foules») et 1 Tm 1, 15 («... les pécheurs, dont je suis le premier...»), Jean Eudes applique ces paroles à Jésus et à ses disciples¹⁸.

LA DEMANDE

* *A nous donc la confusion et la honte,
Mais à toi l'honneur et la gloire pour les siècles des siècles.*

L'opposition Toi/Nous parcourt tous les passages de l'Écriture auxquels se réfère Jean Eudes. Bornons-nous à quelques citations :

Dn 9, 7: «A toi, Seigneur, la justice, et à nous la honte sur la face à ce jour...»

Dn 9, 8: «A nous la honte sur nos faces, à nos rois, nos princes et nos pères, parce que nous avons péché contre toi. Au Seigneur notre Dieu, la miséricorde et le pardon...»

Ba 1, 15: «Au Seigneur notre Dieu appartient la justice, mais à nous la honte au visage comme le voit aujourd'hui...»

Dans les confessions de péchés, la *confusio* et l'*ignominia* sont deux qualités qui s'applique à la face, *facies*, au visage, *vultus*. Dans les textes que nous citons, ces expressions sont employées en parallélisme synonymique. On pourrait aller jusqu'à dire que la confusion et l'ignominie sont comme l'antithèse de la bénédiction sacerdotale de Nb 6, 24-26 :

«Que le Seigneur te bénisse et te garde,
Que le Seigneur fasse pour toi rayonner son visage et te
fasse grâce,
Que le Seigneur te découvre sa face et t'apporte la paix.»

Cette bénédiction du grand-prêtre est d'ailleurs expressément mentionnée par Sir 50, 16-21, dans le cadre d'une liturgie de supplication¹⁹.

La demande qui s'exprime dans la Profession d'humilité reprend bien l'opposition qui s'exprime dans les confessions de péchés de l'A.T. entre la gloire du Seigneur, sa justice, sa miséricorde, et la honte et la confusion du suppliant. La conclusion de ces prières ne peut donc être qu'un appel à la miséricorde du Seigneur. Cet appel s'exprime dans le vocabulaire de l'écoute (Écoute ma prière...), du regard (Ouvre les yeux et vois...), de la délivrance (Agis, délivre-nous) ou tout simplement par l'appel à la pitié, le *Miserere*.

«Écoute, Seigneur et prends pitié,
Car nous avons péché contre toi.» (Ba 3, 2)

LA PROFESSION D'HUMILITE ET LA BIBLE ou COMMENT SAINT JEAN EUDES INTERPRETE LA BIBLE.

La profession d'humilité se révèle comme toute nourrie des grands thèmes des prières bibliques. Le texte concis que nous transmet saint Jean Eudes découvre une réelle parenté de situation, de structure littéraire, de pensée et d'expression avec les

confessions pénitentielles de l'Ancien Testament.

Il nous faut pourtant aussi noter des dissemblances :

- La profession d'humilité est adressée au Seigneur Jésus Christ, et les textes de l'Ecriture cités de manière explicite sont des textes du Nouveau Testament : Lc 17,10, ou Ep 2,3.
- La profession d'humilité vise d'abord et avant tout notre condition de pécheurs, et met l'accent sur le péché originel. Cette perspective ontologique (« Fils de la colère par nature! ») est absente des confessions de l'Ancien Testament où est sans cesse évoqué le « péché historique » des pères et celui de la génération présente.

Ces remarques nous amènent à réfléchir sur la façon dont Jean Eudes lit et utilise l'Ecriture. Le missionnaire avait avec la Bible une grande familiarité, il en a nourri sa prédication et ses ouvrages. Et la prière qu'il nous propose reproduit de très près le mouvement des grandes confessions de l'Ancien Testament. Et pourtant, dans le commentaire qu'il fait lui-même de la Profession d'humilité, il ne cite aucun des textes que nous avons allégués. C'est sans doute que dans l'Ecriture, il ne s'intéresse qu'à Jésus, au point de mettre dans la bouche de Jésus lui-même les paroles de la « Profession d'humilité ». Il se tourne donc plus volontiers vers le Nouveau Testament ou vers les textes de l'Ancien Testament considérés comme « messianiques ». C'est là son principe de lecture et d'actualisation de l'Ecriture.

Au terme de la longue étude qu'il a consacrée à l'actualisation dans et de l'Ecriture, le P. François Dreyfus écrit :

« De même que l'exégète n'est pas nécessairement un saint, le saint n'est pas forcément bon exégète. Mais il a une connaturalité particulière avec l'Ecriture, provenant du fait que l'Esprit qui a inspiré les auteurs bibliques habite en lui avec une plénitude supérieure à celle du commun des fidèles. C'est pourquoi son témoignage dans le domaine de l'interprétation actualisante de l'Ecriture ne doit jamais être négligé, même si on ne peut l'accepter sans discernement. »²⁰

C'est ce discernement que nous avons voulu mettre en oeuvre autour d'un beau texte de notre tradition spirituelle. Découvrir mieux la richesse biblique de la profession d'humilité nous invitera à le réévaluer et à en nourrir notre vie de prière.

Daniel Doré, cjm
Sainte-Geneviève-des-Bois, France

Notes et références.

1. J. Eudes.- «Oeuvres complètes» (O.C), t.2, p. 71.
2. J. Martine,- «Vie du R.P. Jean Eudes», Lecoq, Caen, 1880, t.1, p. 137.
3. O.C. I, p. 216.
4. O.C. I, p. 221.
- 4bis. O.C. X, p.113.
- 4ter. Cf Marie-Thérèse de sainte Colette, «Jeanne Jugan», dans «La vie religieuse à l'école de saint Jean Eudes», Paris, 1963, p.123.
5. O.C. III, pp. 267-408. Jean Eudes ne semble pas avoir voulu réserver le Manuel à l'usage de sa communauté. Il fut réédité en 1837 à Rennes où la Congrégation avait été restaurée en 1826.
6. O.C. III, p. 274
7. E. Lipinski.- «La liturgie pénitentielle dans la Bible», coll. Lectio divina 52, Paris, Cerf, 1969.
8. E. Lipinski, op.cit., p.32.
9. E. Lipinski, op.cit., pp.35-38.
10. A. Laurentin.- «"Weattâ - kai nun", formule caractéristique des textes juridiques et liturgiques», Biblica 45 (1964), pp. 168-197; ici, pp. 194-95.
11. O.C. I, p. 89.
12. O.C. I, pp. 97-98.
13. O.C. I, p. 98.
14. E. Lipinski, op.cit. p. 107.
15. O.C. II, pp. 92-94.
16. O.C. I, p. 219.
17. O.C. II, pp. 113-114.
18. O.C. II, pp. 123-124.
19. E. Lipinski, op.cit. p. 106.
20. F. Dreyfus, «L'actualisation de l'Écriture, III. La place de la tradition», Revue biblique 86 (1979), pp.382-383.